



Avis public

Aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Par cet avis public, **M^{me} Maryse Tremblay présidente d'élection**, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 45 jours le **2 novembre 2025**.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes la ou le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupante ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente ou sur le site Internet à l'adresse suivante : ville.metabetchouan.qc.ca/ville-et-citoyen/le-conseil/elections/. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le **26 septembre 2025**. La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente d'élection.
5. Vous pouvez exercer votre vote par correspondance. Pour ce faire, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente au plus tard le **26 septembre 2025**. Vous pouvez remplir la section appropriée du formulaire vous permettant d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale décrit au point 3, ci-dessus. Votre demande sera valide pour toutes les élections et tous les référendums suivants, jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée.

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

M^{me} Maryse Tremblay, présidente d'élection
87, rue Saint-André
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, (Québec) G8G 1A1
418 349-2060 poste 4407

Signé à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix le 13 mai 2025.

Présidente d'élection